

Les pistes cyclables

Emplacement des pistes cyclables et calcul d'itinéraire à vélo pour se déplacer en sécurité.

Carte des aménagements et pistes cyclables



Cette carte indicative est créée et mise à jour par les services de Bordeaux Métropole.

- › La carte est à l'échelle de la Métropole. Pour voir les aménagements sur le territoire de Pessac, indiquez "Pessac" dans le champ de recherche ou cliquez sur le picto "me localiser"
- › [Suivez ce lien pour accéder à la carte des aménagements cyclables sur bordeaux-metropole.fr](#)

Itinéraires Géovélo

Via un partenariat de la Métropole de Bordeaux, vous pouvez effectuer votre calcul d'itinéraires à vélo sur le territoire de Pessac (et de la Métropole bordelaise).

Ce calcul d'itinéraire peut se faire via la carte ci-dessous ou en utilisant l'application dédiée. [Pour accéder à la carte d'itinéraires géovélo de Pessac en plein écran, cliquez ici](#)

L'application Geovelo est gratuite et guide les cyclistes sur des routes avec aménagements cyclables ou sur des voies à faible circulation.


- › [Télécharger l'application pour Android](#)
- › [Télécharger l'application pour ios](#)


Ville de
PESSAC

VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

 05 57 93 63 63

 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS